



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

#### Nom commercial

Pâte de Cuivre (F)  
Code-Nr. 262000

#### Fabricant / fournisseur

WEICON GmbH & Co. KG  
Königsberger Straße 255, DE-48157 Münster  
Boîte postale 84 60, DE-48045 Münster  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0, Fax ++49(0)251 / 9322-244  
E-Mail : info@weicon.de  
Internet : www.weicon.de

#### Service des renseignements

Abteilung Angebote, Verkauf, Export  
Téléphone ++49(0)251 / 9322 - 0

#### Renseignements en cas d'urgence

Giftnotruf Bonn: Bei Vergiftungen (in case of poisoning)  
Téléphone ++49(0)228-19 240

#### Conditions d'utilisation recommandées

Lubrifiant

## 2. Identification des dangers

Étiquetage - 67/548/CEE ou 1999/45/CE

#### Remarques relatives à l'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires et le GefStoffV (RFA).

#### Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

La préparation est considérée non dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE

## 3. Composition/informations sur les composants

#### Description

Préparation de savon métallique en huile d'huile minérale avec des additifs

## 4. Premiers secours

#### Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Agents d'extinction appropriés

mousse stable aux alcools  
produits extincteurs en poudre  
dioxyde de carbone  
eau pulvérisée

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire  
En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

### Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).  
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions lors de la manipulation

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Protection respiratoire

protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit

### Protection des mains

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie, résistance au mouillage]: caoutchouc nitrile; 0,4mm;480min;60min.



**Protection des yeux**

lunettes de protection

**Protection de la peau**

Vêtements de protection

**Mesures générales de protection**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Eviter d'inspirer les aerosoles.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Etat**  
pâteux

**Couleur**  
cuivre

**Odeur**  
odeur d'huile minérale

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Point de goutte</b>	ca. 180 °C			IP 396	
<b>Point d'éclair</b>	213 °C			DIN/ISO 2592	huile de base
<b>Densité</b>	1,1 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		DIN 51757	
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

**10. Stabilité et réactivité**

**Conditions à éviter**

Réagit au contact de l'oxygène.

**Matières à éviter**

Réagit au contact des acides forts.

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

**Produits de décomposition dangereux**

oxyde et dioxyde de carbone

**Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

**11. Informations toxicologiques**

**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			



---

**Constatations empiriques**

A notre connaissance et en tenant compte des expériences que nous avons acquises, le produit ne présente pas de risque pour la santé à condition de respecter les conditions d'utilisation prévues par le fabricant et de manipuler le produit correctement.

**Remarques générales**

Marquage distinctif conforme à la procédure de calcul spécifiée dans la Directive CE 1999/45/CE.

---

**12. Informations écologiques****Remarques générales**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.  
Ne pas déverser le produit dans les eaux.

---

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Code déchets	Nom du déchet
12 01 12*	déchets de cires et graisses

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

**Recommandations relatives au produit**

Il n'existe pas de normes harmonisées dans les pays membre de l'Union Européenne réglant l'utilisation des déchets chimiques et des déchets résiduels.

D'où la distinction entre " déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les Länder.

**Recommandations relatives à l'emballage**

Éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

---

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID**

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

**Transport maritime IMDG**

Il ne s'agit pas d'une marchandise transportée dangereuse selon IMDG.

**Transport aérien ICAO/IATA-DGR**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

**15. Informations réglementaires**

---

**16. Autres informations****Utilisation recommandée et restrictions**

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

**Informations diverses**

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.